



# LE JOURNAL MUNICIPAL DE SALERS

## Semestriel – Novembre 2019 -

*Cet éditorial est le dernier de ce mandat à la tête du conseil municipal de Salers.*

*« Cette fonction de maire est une expérience très intéressante mais aussi exigeante. Intéressante car elle permet d'orienter et de faire évoluer la commune sur la voie du développement harmonieux où la majorité des habitants s'y retrouve.*

*Au cours de la campagne électorale de 2014 avec mon équipe nous avons insisté sur les orientations à donner au village : faire de Salers un lieu de vie agréable et non un musée.*

*La solution retenue a été de sanctuariser la place Tyssandier d'Escous avec trois places de stationnement devant la pharmacie, la place de l'église étant plus libre le matin. L'affichage, la publicité, les couleurs lors des rénovations doivent respecter les préconisations de l'A.V.A.P.*

*Le conseil municipal réduit à huit par la volonté de trois conseillers n'en a pas moins bien travaillé : toilettes publiques, camping, chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, école, place de l'église, rue Courbière, rue du Couvent, place Tyssandier d'Escous.*

*Le point noir de ce mandat reste le départ à la retraite du docteur, à ce jour non remplacé. Avec tous les allers-retours / revirements / volte-face et l'entêtement de cette famille, la commune reste bien désemparée ; d'autres solutions sont examinées.*

*Je veux également faire part de la surprise et parfois du découragement de cette équipe municipale face à ce procès permanent en illégitimité et en incompétence. Les élus municipaux sont, comme le dit le sénateur Larcher, « à portée d'engueulade » mais ils ne doivent pas être insultés pour un oui ou pour un non.*

*La dernière saison touristique s'est normalement déroulée, la fréquentation du village a été satisfaisante, le produit des parkings est égal aux années précédentes. Je ferai remarquer que le prix du stationnement n'a pas augmenté depuis six ans. J'en profite pour remercier toutes les associations pour leur implication et leur dévouement : elles contribuent au développement de Salers.*

*Le tourisme évolue très vite, le numérique prenant de plus en plus de place ; les réseaux téléphoniques et internet sont loin d'être à la hauteur de l'attente des visiteurs. Les différents opérateurs restent sourds à nos demandes. Malgré tous ces problèmes, tous ces retards, Salers continue d'attirer beaucoup de visiteurs et reste l'un des principaux points d'attraction touristique du département.*

*J'ai annoncé publiquement que nous nous représenterons à vos suffrages en mars prochain. Nous avons encore des projets pour Salers : nous en reparlerons au cours de la campagne électorale. Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour les vœux de la municipalité le samedi 4 janvier 2020 ».*

# LES TRAVAUX



## Les travaux réalisés

Peu de travaux ont été effectués depuis novembre 2018 en dehors de ceux d'entretien courant. Le chantier de la place Tyssandier d'Escous a en effet mobilisé tous les moyens humains et financiers...

- **La voirie**

Comme les années précédentes, **les rues de Salers** ont été remises en l'état avec l'aide du Syndicat Intercommunal de Voirie de Mauriac.

### Travaux d'aménagement de la place Tyssandier d'Escous.

L'inauguration de fin de travaux du 20 septembre 2019 est venue clore le chapitre des travaux de remise en l'état du réseau d'eau et du pavage de la place Tyssandier d'Escous. Après accord de l'architecte

en chef des Bâtiments de France Régis DELUBAC et sous la direction de François TRAVERT (cabinet INERMIS de Pouër-sur-Rance) et Jean-Jacques ARRIX (SARL GETUDE de Capdenac), le chantier s'est achevé peu de temps après le lancement de la saison, le 28 mai 2019.

Sont intervenus : les entreprises BERGHEAUD (Mauriac) et LORETO PAVAGE (St-Flour) mais également M. Cyrille FILAIRE (Syndicat départemental d'électrification du Cantal) pour l'embellissement des façades par jeux de lumières et pour la gestion des réseaux humides: M. Christophe DUPLATRE (Communauté de Communes du Pays de Salers) pour la partie assainissement et M. Yves LAMAGAT (Syndicat des Eaux de Mauriac) pour le réseau d'eau potable.

- **Les bâtiments communaux**

L'entreprise BORNE (Salers) a œuvré dans la réfection de deux salles de bain et lors d'un remplacement de poêle à bois dans **deux logements locatifs** de la place du Château. L'entreprise AG ELEC (Salers) est intervenue dans les parties communes de ce bâtiment communal.

Les employés municipaux ont travaillé dans la restauration du **lavoir de Barrouze**.



## Les travaux en cours

- **L'équipement**

### Signalétique & adressage

La Poste a bien avancé sur la numérotation des voies. **Chaque concitoyen pourra le moment venu venir valider le numéro attribué à la mairie.**

Pour rappel : La Poste procédera ensuite à la saisie informatique définitive qui entérinera la numérotation des voies, la géolocalisation et donc l'éligibilité de chacun au haut débit. Un courrier sera adressé à tous les administrés concernant les démarches à suivre pour faire valoir leur adresse auprès de leurs contacts. Les numéros seront peints sur les façades des maisons dans le bourg, alors qu'en périphérie une plaque aluminium à fixation murale sera attribuée à chaque administré (peinture et plaque gratuites **la première fois seulement**).

## Synthèse...

### Les travaux réalisés lors du mandat

#### 2014

- achat d'un **tracteur** affecté aux travaux de déneigement pour remplacer le précédent devenu trop vieux
- signature de la convention pour le traitement **des matières de vidange et boues d'épuration** de la station d'épuration de Salers avec la commune de Vic-sur-Cère
- refus du conseil municipal de transformer le **bureau de Poste** en agence postale.
- suite à l'ouverture de la déchèterie des 4 routes : fermeture de la **décharge communale** située sur la route de Néronne - désengagement de la commune sur le ramassage des encombrants - mise en place d'une redevance annuelle de ramassage des cartons.
- arrêté de **mise en péril imminent** de la grange de la rue de Barrouze

#### 2015

- extension du **circuit de randonnée** sous Barrouze (la Ronde de Salers)
- remplacement des **lampes à vapeur de mercure** par le Syndicat Départemental des Energies du Cantal (planifié sur 4 ans et réalisé sur 2 ans finalement).

#### cf. journal municipal novembre 2015

- 1<sup>ère</sup> édition du **journal municipal** semestriel
- redéfinition des périmètres de protection de **captage des sources** et rénovation des chambres
- aménagement d'un **déversoir** route de St-Paul-de-Salers en contrebas de la station d'épuration
- rejointoiement du **clocher** de l'église
- nettoyage et mise en sécurité du **mur d'escalade de la Peyrade** – phase 1/2
- aménagement d'un passage **piéton** depuis le camping municipal vers Malprangère
- installation d'un **stérilisateur UV** pour l'établissement hôtelier le Gerfaut
- équipement d'un **columbarium** au cimetière

#### 2016

#### cf. journal municipal avril 2016

- isolation des **combles du CEG**, rue du Couvent
- réfection d'un **mur de soutènement** communal de la rue Charbonnille
- remplacement des thuyas malades par 400 m linéaires de **haies** d'essences naturelles au **camping municipal**
- nettoyage et mise en sécurité du **mur d'escalade de la Peyrade** – phase 2/2
- changement du bardage abîmé de **3 chalets du camping municipal** - phase 1/3
- lancement du nouveau **site internet** de la commune, « relooké »

#### cf. journal municipal novembre 2016

- fin des **travaux de voirie** de la rue du Couvent et reprise des trottoirs communaux de la rue de Barrouze – phase 2/3
- dépose de 70 pré-enseignes et pose de la **SIL (Signalisation d'Information Locale)**, de panneaux directionnels et de plaques de rue aux lotissements Les Prés de Faure et Foirail
- installation d'une **main courante** dans le chemin des Loups suite à la demande de nos aînés.
- création de **toilettes publiques** à accès et usage autonome des personnes handicapées circulant en fauteuil roulant route de St-Paul – phase 1/3
- lancement d'une **souscription publique pour la chapelle Notre-Dame-de-Lorette** en collaboration avec la Fondation du Patrimoine (4 tranches envisagées)

#### 2017

#### cf. journal municipal avril 2017

- fin des **travaux de voirie** de la rue Courbière et de la place de l'Eglise – phase 3/3

- fin des travaux de réfection des **anciens sanitaires** de la route de St-Paul et du parking de la route d'Aurillac – phase 2/3
- achat d'un nouveau **camion communal** pour remplacer le précédent, irréparable
- changement du bardage abîmé de trois **chalets du camping municipal** - phase 2/3
- aménagement d'une salle du CEG pour accueillir la **bibliothèque municipale**, rue du Couvent
- installation du **Wifi** à la salle des fêtes et à la bibliothèque municipale

cf. journal municipal novembre 2017

- réparation du **portail du jardin de l'Esplanade de Barrouze**
- fin des travaux de réfection des **anciens sanitaires** avec ceux de Barrouze – phase 3/3
- aménagement de **deux parterres en pierre de fleurs** : rue des Nobles et sanitaires de Barrouze
- acquisition par la commune de la maison dite « de la Cure » (logements communaux) sur la place du Château qui appartenait pour moitié à l'EHPAD Lizet
- fin du chantier de réaménagement du **bureau d'accueil de l'Office de Tourisme du Pays de Salers** en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Salers – inauguration le 28 avril 2018
- rupture du contrat de la **Charte « Notre Village Terre d'Avenir »** instituée depuis le 27 avril 2009, conséquence indirecte des coupes budgétaires

**2018**

cf. journal municipal avril 2018

- fin des travaux d'aménagement du **bureau d'accueil du secrétariat de mairie** facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite – inauguration le 28 avril 2018
- mise aux normes du **système d'alarme de la salle des fêtes**
- mise en place des **cinq plaques « curiosités » et des quatre RIS** (Relais d'Information Services)
- **changement des têtes d'horodateurs** suite à la loi MAPTAM du 27/01/2014 et la loi NOTRe du 07/08/2015
- reprise de **deux aménagements de pierre** : un parterre de fleurs dans la rue des Templiers et l'escalier permettant l'accès à la Place Tyssandier d'Escous depuis la Petite Martille

cf. journal municipal novembre 2018

- fin des travaux visant à consolider le **clocher de la Chapelle Notre-Dame de Lorette** – tranche 1/4 – inauguration le 16 juin 2019
- fin des travaux d'amélioration du **cadre de vie des écoliers** suite au regroupement sur le site de Salers, du RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers / St-Paul-de-Salers acté en mars 2018
- changement du bardage abîmé des quatre derniers **chalets du camping municipal** - phase 3/3
- changement de **fenêtres**, d'un des logements communaux de la place du Château et du cabinet de kinésithérapie
- installation de **sept bornes de distribution électrique** au camping municipal
- installation d'une **double borne de recharge publique pour les voitures électriques** en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Salers
- mise aux normes de **deux coffrets de branchements électriques** pour alimenter les installations provisoires des manifestations saisonnières de la commune.
- réfection d'un **mur de soutènement communal** du Chemin des Loups.
- **travaux de maçonnerie** dont l'accès à la salle des associations et du cabinet de kinésithérapie derrière la Poste et l'escalier du passage situé entre la Petite Martille et la salle des associations

**2019**

cf. journal municipal avril 2019

- remplacement de trois **fenêtres** du réfectoire et quatre fenêtres de la cuisine du CEG.
- rafraîchissement de toutes les **fenêtres** de l'immeuble communal du Passage de l'abbé Gély (salle des associations, cabinet de kinésithérapie et les appartements gérés par Logisens).
- déplacement et remplacement du **tableau électrique** destiné aux manifestations sur l'esplanade de Barrouze.

- rachat pour l'euro symbolique du **jardin** dont le mur de soutènement a cédé dans le passage de la **Petite Martille** en 2016
- **inscription au titre des monuments historiques** du monument aux morts de la promenade de l'église de Salers (arrêté préfectoral n°19-059 du 13 mars 2019)

### cf. journal municipal novembre 2019

- fin des travaux de la place Tyssandier d'Escous le 28 mai – inauguration le 20 septembre 2019
- restauration du lavoir de Barrouze
- travaux d'entretien de logements communaux

## Les travaux annulés et /ou reportés lors du mandat

- **travaux de voirie sur la route de St-Paul-de-Salers** avec déviation de la route départementale dans le « parking bas », situé sous la maison de retraite (cf. compte-rendu conseil municipal 7 avril 2014) - annulé
- **restauration des boiseries des chapelles latérales** de l'église (cf. journal municipal nov. 2015) – reporté
- travaux de rajeunissement de **l'appartement de fonction du camping municipal** « Le Mouriol » (cf. journal municipal nov. 2018) - reporté
- remplacement du vieux bus de ramassage scolaire par **une petite fourgonnette utilitaire** (cf. journal municipal nov. 2018) - abandonné
- achat de **nouveaux panneaux de signalisation routière intra-muros**, pour remplacer ceux vieillissants (cf. journal municipal nov. 2018) – reporté

## LES ACTUALITES

### Le cabinet médical

Suite au départ en retraite du docteur STRUB, dont le poste n'a pas été remplacé, le conseil municipal de Salers souhaite se donner toutes les chances d'accueillir un nouveau médecin en aménageant un cabinet médical dans les salles vacantes du CEG. L'accès de plain-pied depuis l'entrée du parking de la salle des fêtes (rue du Couvent) permettra l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Dans un premier temps, deux salles de consultation seront aménagées avec salle d'attente et bureau de secrétariat communs. Caroline GIRARD, architecte a établi un projet d'aménagement. La proposition d'honoraires pour la maîtrise d'œuvre a été approuvée lors du dernier conseil municipal. Une fois les appels d'offres passés, les travaux pourront débuter.



### La chapelle Notre-Dame-de-Lorette

Grâce aux dons collectés en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, **la fin de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux** a été fêtée le dimanche 16 juin dernier. L'exposition de photos « Lorette d'hier à aujourd'hui » aménagée dans la chapelle entre juin et septembre afin d'encourager les curieux à visiter la chapelle, a rencontré un vif succès. Il est envisagé de recommencer l'année prochaine...

Pour pouvoir commencer la **2<sup>ème</sup> tranche de travaux** qui consiste à la reprise des structures et la mise hors d'eau de la façade, il est nécessaire de rester mobilisé. La souscription auprès de la Fondation du

Patrimoine reste ouverte pour continuer à récolter l'argent nécessaire à l'entreprise de la 2<sup>ème</sup> phase du chantier.

**Les dons sont déductibles : des impôts sur le revenu** à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable), de **l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75% du don (dans la limite de 50.000 €), de **l'impôt sur les sociétés**, à hauteur de 60% du don, (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT).

Bon de souscription disponible dans la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, dans l'église St-Mathieu, au secrétariat de Mairie de Salers et téléchargeable sur le site internet de la mairie. Possibilité également de faire son don en ligne, sur internet en suivant le lien : [www.fondation-patrimoine.org/43678](http://www.fondation-patrimoine.org/43678)

**Rappel : 4 tranches de travaux pour un budget de 209 000 €. Souscription publique en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.**



## Le camping municipal

Le bilan du taux de réservation des chalets du camping municipal cette fin de saison n'est pas satisfaisant. La centrale de réservation « **Campo découverte** » (anciennement « Chalets découvertes ») spécialisée dans l'hôtellerie de plein air a été rachetée dans l'année par **l'association VVF** (Villages Vacances Familles). Ce changement de direction a fortement impacté le service de réservation de la centrale, aussi le conseil municipal a-t-il décidé de rompre le contrat de partenariat souscrit depuis 2010 pour s'engager à partir de 2020 avec le **label des Gîtes de France**.

## LES SERVICICES MUNICIPAUX

### Le service administratif

Le secrétariat de mairie est ouvert au public de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30 le lundi et jeudi et de 9h00 à 12h00 le mardi, mercredi, vendredi

**Tél. :** 04 71 40 72 33 - **E-mail :** [mairie.salers@wanadoo.fr](mailto:mairie.salers@wanadoo.fr) - **Site :** [www.salers.fr](http://www.salers.fr)



### Les services temporaires

#### Boulangerie Robert

Pendant la période de congés annuels de la boulangerie Robert établie **du vendredi 15 novembre au dimanche 8 décembre**, la commune de Salers propose à ses administrés **un dépôt de pain** à la salle des fêtes, rue du Couvent. Patrick et Michel vous attendent **de 8h à 12h tous les jours, sauf le lundi**. En espérant que ce service provisoire rencontrera plus de succès que celui d'épicerie mis en place ce printemps....

#### Epicerie de Salers

Le service provisoire de « dépôt de courses » mis en place par la municipalité de Salers au 16 avril dernier n'ayant pas trouvé l'effet escompté, n'est plus d'actualité\*.

En attendant la réouverture d'une épicerie sur Salers, il reste la possibilité de contacter les épiceries des communes voisines :

- « Mon Marché » de St-Martin-Valmeroux - Mélanie et Laëtitia au 04 71 40 61 15
- « Valériane » d'Anglards-de-Salers - Nadège et Gaëtan au 04 71 68 20 20

*\*Pour rappel, il s'agissait d'assurer une permanence à la salle des fêtes pour venir retirer les commandes de vos courses préalablement commandées auprès d'une épicerie, tous les mardis après-midi de 14h30 à 16h.*

# La collecte des déchets & les sacs poubelles

La Communauté de Communes gère en régie la collecte des ordures ménagères. Trois équipes ramassent les ordures ménagères dans les 27 communes du Pays de Salers soit 660km<sup>2</sup> à couvrir chaque semaine.

La taxe d'ordures ménagères est fixée en conseil communautaire. Cette taxe alimente le budget annexe "ordures ménagères" et couvre les frais de collecte, de traitement et de déchèteries.

Chaque administré a le droit à 2 rouleaux de sacs poubelle. Vous êtes invités à venir les retirer **le lundi 2 décembre de 8h à 12h au garage communal de Salers**, situé rue du Puy Violent au lotissement des Prés de Faure.

**Le ramassage intra-muros** des déchets se fait au porte à porte par les employés communaux. Les camions bennes collectent les déchets contenus dans les containers **en périphérie de la cité** de la façon suivante :

Salers bourg	15/10 au 15/04	15/04 au 30/06 1 <sup>er</sup> /09 au 15/10	Juillet /août	Salers périphérie	Basse saison	Haute saison
Poubelles	lundi, vendredi	lundi, mercredi, vendredi	tous les jours	Poubelles	mardi	mardi et vendredi

**Rappel : en aucun cas ne doivent être déposés dans ces poubelles : les déchets verts, les encombrants, les emballages ménagers recyclables, les cartons.**

**Tri sélectif des ordures ménagères :** 2 containers à verre, 1 container à papier, 1 container pour les emballages ménagers légers (cartonnettes / plastiques) sont disposés au Foirail (route d'Aurillac) et gérés par le SIETOM de Drugeac.

**Rappel : ces containers sont destinés uniquement au tri sélectif.**

**Ni encombrants, ni cartons sous peine de sanctions** (article R 610-5 du nouveau code pénal).

**La déchèterie des 4 Routes de Salers collecte :** bois, bois traité, déchets verts, déblais et gravats, métaux, cartons, encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques : batteries, piles, boutons, peintures, aérosols, accumulateurs, ampoules, néons, huiles, extincteurs, radiographies, cartouches d'encre). Elle est **gratuite pour les particuliers** et payante pour les professionnels.

**Ouverture :** lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h - Fermé le dimanche et les jours fériés - **Renseignements :** 04 71 40 72 09 ou 06 83 63 48 13.

## La bibliothèque

**La desserte du réseau de lecture publique évolue : les anciennes tournées du bibliobus sont désormais remplacées par des navettes de réservation.** Les bibliothécaires, comme tous les cantaliens, utiliseront désormais la recherche dans le catalogue de la médiathèque départementale pour réserver leurs documents.

Vous pouvez ainsi réserver des livres, CD, DVD, jeux et jouets, et/ou œuvres d'art (etc..) directement sur le site internet [www.culture.cantal.fr](http://www.culture.cantal.fr) et les récupérer à la bibliothèque de Salers. Pour ceux qui ne possèdent pas internet, vous avez la possibilité de vous connecter gratuitement à la bibliothèque (WIFI et de 2 ordinateurs offrant un libre accès à internet).

**Prochains passages de la navette de réservation : mardi 19 novembre 2019, lundi 20 janvier 2020.**

Pensez à réserver !

**Pour tout renseignement,** Christine au 04 71 40 72 33 – E-mail : [bibliotheque.salers@gmail.com](mailto:bibliotheque.salers@gmail.com) – Bibliothèque ouverte tous les mercredis de 9h à 12h, dans les locaux de l'école primaire, rue du Couvent.

# L'école

**Programme des temps d'activités périscolaires (TAP) proposés aux élèves de Salers tous les mardis et vendredis soirs de 16h à 16h45.**

« *Malgré la sécheresse, la récolte estivale du jardin de l'école fut fructueuse. Les enfants ont d'ailleurs pu consommer leur production, dès la rentrée des classes :*

*\*à la cantine : une sauce oseille en accompagnement du poisson, un gratin de blettes, mais aussi des pommes de terre, du potiron et des tomates».*

*\*lors de la semaine du goût d'octobre, le chef de l'hôtel restaurant Les Remparts a animé un atelier de découverte autour des saveurs et proposé la confection de recettes de cuisine simples accompagnées d'herbes aromatiques (lavande, sauge, thym, estragon), de tomates et de rhubarbe du potager de l'école.*

*Les graines de fleurs ont également été récoltées par les petits pour la semence du printemps prochain.*

*Les plus petits ont également fabriqué des marionnettes alors que les plus grands, avec l'aide de Chantal DEHIERE, ont confectionné des petits coussins décoratifs pour se familiariser avec les points de couture en vue de fabriquer des poules au 2<sup>ème</sup> trimestre.*

*Dès la rentrée des vacances d'automne, tout le monde entamera les décorations de Noël. RDV sur le marché de Noël le 15 décembre pour découvrir nos créations...».*



*Andrée et Sandrine, animatrices des TAP*

## L'ETAT CIVIL

### Décès

Mme Renée LACOSTE (née CHANCEL), le 28 octobre 2019

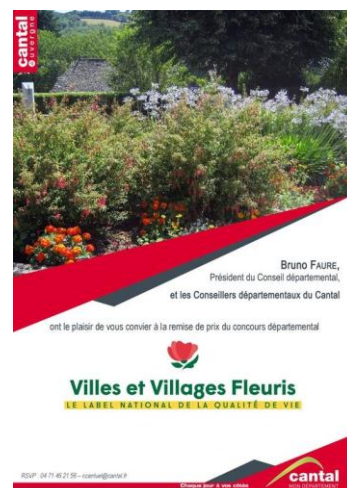
### Naissance

Amaury VANTAL, fils de Vincent et Nelly VANTAL, le 5 août 2019

## LES LOISIRS / ASSOCIATIONS

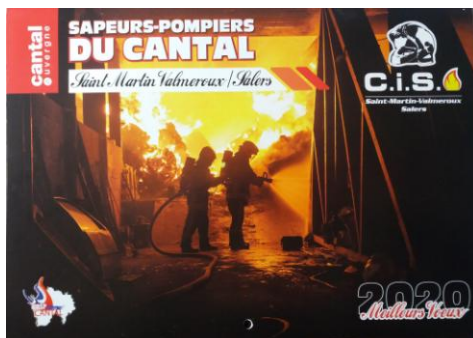
### La chronique du jardinier...

Tous les ans, à la demande du Conseil Départemental, Cantal Destination organise le concours départemental des villes et villages fleuris auquel participe la commune de Salers. Après une année sans concours en 2018, le jury s'est déplacé ce mois de juillet en pleine période de canicule... La remise des prix est prévue à Auzers dans le mois courant. Nous vous ferons part, lors de la prochaine édition du journal municipal, des résultats obtenus par Salers.





# La parole est aux associations...



## L'Amicale des Sapeurs pompiers

« Comme chaque année les pompiers ont entamé leur tournée de calendriers. Afin de vous remercier de l'accueil réservé lors de notre passage au porte-à-porte, nous vous invitons à la traditionnelle cérémonie des vœux dimanche 5 janvier à 10h au centre de secours de Salers ».

Sébastien APCHE, Président de l'association.

## Le musée de Salers

« Nous voici aux portes de la trêve hivernale, c'est l'heure de dresser un premier bilan de la fréquentation touristique au musée. Malgré un démarrage poussif, nous avons l'agréable surprise de constater une légère augmentation du nombre de visiteurs par rapport à la saison dernière. Les photos de l'abbé GELY ainsi que l'exposition « La Salers vue par les peintres » suscitent toujours autant d'intérêt. Chaque salle interpelle le visiteur.

Cette année nous avons pu apporter quelques nouveaux éléments dans la salle de classe. Merci aux personnes qui ont prêté de vieux livres et cahiers d'écoliers présentés dans une vitrine. Tous nos remerciements aussi à la municipalité pour son soutien financier et également à Monsieur CHABANON qui répond toujours présent pour de petites interventions logistiques.

Nous acceptons avec grand plaisir les personnes désirant consacrer un peu de leur temps libre pour nous aider à faire vivre cette ancienne et riche demeure de Salers. Toute idée pour de nouvelles expositions serait la bienvenue. Merci !

Rendez-vous est pris pour le printemps 2020 ».

Michelle CELARIER-DESCOEUR, Présidente de l'association

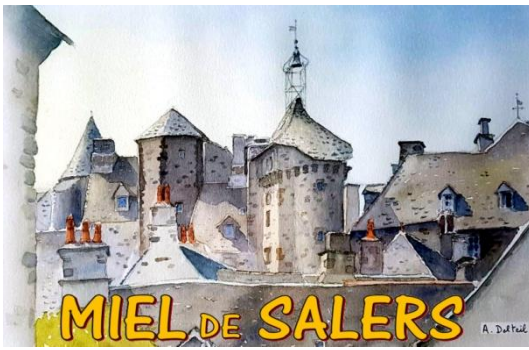
## A Fleur de Pot

« L'association "A Fleur de Pot" créée en 2009 a pour objectif de promouvoir l'art céramique sur le plan local, culturel et économique ; de montrer que le travail de la terre connu comme art ancestral, est aussi une activité contemporaine.



Après avoir fêté ses dix ans en 2018 et fait une pause en 2019, le marché de Potiers de Salers aura lieu **le samedi 24 et dimanche 25 août 2020** pour sa onzième édition. Il réunira une quarantaine d'artistes céramistes venus d'Auvergne bien sûr, mais aussi de la France entière et de l'étranger. Nous proposerons une exposition éclectique du travail de la terre (poteries traditionnelles, utilitaires, décoratives, pièces uniques et artistiques). Une représentation équilibrée de techniques de travail et de cuisson (tournage, modelage, sculpture, grès, raku, faïence, porcelaine, cuisson gaz, bois...). Et comme toujours des animations gratuites ouvertes à tous. Nous vous attendons nombreux ».

Florence ZURUTUZA, Présidente de l'association.



## **Le miel de Salers**

« Malgré les conditions climatiques du printemps et de l'été, la récolte de notre « Miel de Salers » des 15 premières ruches installées à la Peyrade a été plus productive qu'attendue. La mise en pots vient tout juste de se terminer et les 95 adhérents à ce jour (dont 46 parrains) vont pouvoir le déguster.

Nous espérons acquérir une quinzaine de ruches supplémentaires en 2020 et avons déjà trouvé un lieu d'implantation sur un terrain prêté gracieusement par un éleveur local.

Des contacts ont été pris à l'école et auprès de la maison de retraite de Salers afin de sensibiliser nos jeunes sur le monde fascinant des abeilles et faire déguster à nos anciens un des produits de leur terroir.

Un stand est prévu lors de la prochaine manifestation de la Pastourelle.

Les visites d'hiver des ruches sont en cours pour permettre d'apporter le maximum de soins à nos petites butineuses sagranières qui nous l'espérons résisteront au prochain hiver ».

Patrick BERGER, Président de l'association.

## **L'amicale Laïque de l'école du RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers /St-Paul-de-Salers**

Suite à l'assemblée générale du 30 septembre 2019

« Merci aux trois communes qui nous soutiennent financièrement et dans l'organisation de nos événements.

Merci aux enseignantes pour leur disponibilité et leur participation aux festivités.

Merci aux parents qui se sont investis toute l'année pour que les manifestations soient une réussite.

Sans oublier les commerçants, chaque année nous passons récolter des lots pour notre belote et notre quine... Merci pour votre générosité et votre gentillesse...

Merci aux habitants du pays de Salers d'avoir participé à nos manifestations.

Le bilan est satisfaisant dans l'ensemble. L'amicale laïque a permis de financer des sorties pédagogiques, six séances à la piscine de Mauriac ainsi qu'une journée à Bassignac pour visiter le Jardin délirant. Cette année scolaire sera l'année du grand voyage puisque nos chères têtes blondes partiront à St-Pierre d'Oléron pendant quatre jours en juin 2020.

Le bureau a été renouvelé - Programme 2020 : quine (23/11/2019), marché de Noël (15/12 /2019), belote (mars-avril 2020), stand de crêpes lors de la Pastourelle (23/05/2020), fête de l'été : nouvelle manifestation en élaboration (27/06/2020), vide-greniers (29 /08 /2020).

Marie MARTINEZ, Présidente de l'association (06 24 70 67 83)



## La Pastourelle 2000

« L'édition 2019 s'est déroulée sous une météo exécrationnelle et pourtant sportifs, accompagnants, bénévoles et sagramniers, avaient le sourire à la fin de ce week-end éprouvant !!!

La préparation de l'édition 2020 est déjà bien lancée. Ce sera certainement un temps fort exceptionnel avec, en complément de toutes les épreuves et animations traditionnelles, **les championnats de France open de trail long et trail court**. Pour mémoire, cette année, ils se sont déroulés dans la station alpine de Méribel (73).

Cette 22ème édition renforcée se déroulera du **21 au 23 mai 2020** avec le soutien du conseil départemental, des huit communes partenaires du pays de Salers, des partenaires publics et privés et de la F.F.A. (France Trail). L'organisation, la logistique et les animations seront donc renforcées.

Enfin, dimanche 24 mai, nos amis de Saint-Paul-de-Salers clôtureront cette semaine événementielle avec la fête de la transhumance.

Le programme est en cours d'élaboration».

Philippe BARRIERE, Président de l'association

## La Sagranière

« Les vacances de la Toussaint sont signe de reprise pour la Sagranière.



Pour les enfants qui veulent débiter, merci de contacter Jean LESCURE au 06 38 24 03 66.

Pour les enfants déjà membres, la reprise a eu lieu le dimanche 27 octobre à 11h à l'école de Salers.

Pour les adultes, reprise des répétitions et initiation des personnes intéressées le vendredi 8 novembre à 21h à l'école de Salers ».

Pour tous renseignements, Antoine BANCAREL, 06 75 24 89 04, Président de l'association



# TOUS A VOS AGENDAS ...

Dates connues et / ou communiquées au jour du 6 novembre 2019. D'autres sont à venir et ne sont pas encore « officielles »...

## 2019

**Lu 11 novembre** : cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 – RDV à 11h30 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre le monument aux morts, rue Courbière.

**Ve 15 novembre au di 8 décembre** : dépôt de pain tous les jours (sauf le lundi) - 8h/12h à la salle des fêtes, rue du Couvent

**Sa 23 novembre** : quine de l'école – 20h30 à la salle des fêtes de St-Bonnet-de-Salers.

**Lu 2 décembre** : distribution des rouleaux de sacs poubelle – 8h / 12h au garage communal, rue du Puy Violent, lotissement des Prés de Faure



**Di 15 décembre** : marché de Noël – 10h à 17h sur le site de la salle des fêtes et de l'école, rue du Couvent.

**Ma 31 décembre** : réveillon de la Saint-Sylvestre – 20h à l'hôtel restaurant La Bastide du Cantal, route du Puy Mary

## 2020

**Sa 4 janvier** : vœux de la municipalité - 18h à la salle des fêtes, rue du Couvent.

**Di 5 janvier** : vœux des pompiers - 10h à la caserne, rue du Puy Violent, Les Prés de Faure.

**Di 15 mars** : 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, à la salle des fêtes

**Je 19 mars** : commémoration du 19 mars 1962 – 11h au monument du parking de la route d'Aurillac.

**Di 22 mars** : 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales, à la salle des fêtes

**Mars / avril** (date indéfinie à ce jour) : concours de belote de l'amicale laïque à la salle des fêtes de St-Bonnet-de-Salers.

**Du ve 1<sup>er</sup> au di 3 mai** : salon des Sites remarquables du Goût – site de la salle des fêtes et de l'école, rue du Couvent.

**Ve 8 mai** : commémoration du 8 mai 1945 – RDV à 11h45 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre le monument aux morts, rue Courbière.

**Je 21 au Sa 23 mai** : 22<sup>ème</sup> édition de la course de montagne La Pastourelle.

**Sa 27 juin** : fête de l'été de l'école.

**Ma 14 juillet** : commémoration du 14 juillet 1789 – RDV à 11h45 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre le monument aux morts, rue Courbière.

**Sa 15 août** : gala folklorique de la Sagranrière

**Sa 24 et di 25 août** : 11<sup>ème</sup> édition du marché de potiers

**Sa 29 août** : vide-greniers